

**Domaine :** Santé

**Filière :** Physiothérapie

### 1. Intitulé du module : Les âges de la vie

2019-2020

**Code :** S.PH.370.3002.F.14

**Type de formation :**  Bachelor  Master  MAS  CAS  Autre ...

**Niveau :**  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé  Module spécialisé  Autre : ...

**Type :**  Module principal  Module lié au module principal  Module facultatif ou complémentaire  Module à option

**Caractéristique :**  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 15.07.2014.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  Module sur 2 semestres  Semestre de printemps  Autre : ...

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 5

**Langue principale d'enseignement**

Français  Allemand  Italien  Anglais

### 3. Prérequis

Avoir validé le module ...  Avoir suivi le module ...  Pas de prérequis  Autre : ...

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre les spécificités propres aux différents âges de la vie d'un point de vue physiologique psychologique et sociologique.
- Au travers d'une problématique pathologique similaire, savoir analyser les situations avec le prisme propre à chaque âge.

#### Rôles et compétences visées

- **Rôle Expert :** compétences  Ab1,  Ab2,  Ab3,  Ab4
- **Rôle Communicateur -trice :** compétences  Bb1,  Bb2,  Bb3,  Bb4
- **Rôle Collaborateur -trice :** compétences  Cb1,  Cb2,  Cb3,  Cb4
- **Rôle Manager :** compétences  Db1,  Db2,  Db3
- **Rôle Promoteur-trice de la santé :** compétences  Eb1,  Eb2,  Eb3,  Eb4
- **Rôle Apprenant-e et formateur-trice :** compétences  Fb1,  Fb2,  Fb3,  Fb4
- **Rôle professionnel-le :** compétences  Gb1,  Gb2,  Gb3,  Gb4

### 5. Contenus et formes d'enseignement

#### Contenus

- Ressources physiopathologiques spécifiques à l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée.
- Elaborer un diagnostic physiothérapeutique en intégrant les spécificités liées à l'âge du patient.
- Déterminer des objectifs adaptés à l'âge du patient et au contexte d'intervention.
- Elaborer un plan de traitement en incluant la ré-évaluation pour atteindre les objectifs visés.
- Mettre en œuvre et adapter les interventions physiothérapeutiques en tenant compte de l'âge du patient.
- Choisir, adapter et utiliser les moyens de transmission de l'information adaptés à l'âge du patient.
- Collaborer avec les différents professionnels de santé en fonction du contexte clinique.

#### Modalités pédagogiques

- Cours magistraux et compléments pratiques
- Présentation de situations cliniques
- Recherche bibliographique pour étayer les situations présentées

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral  Ecrit  Pratique  Dossier

- **Modalités** : Evaluation écrite sur table
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 7

### Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière  
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E  
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...  
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible  Pas de remédiation  Autre : ....

### Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 36
- **Conditions de validation du module** :
  - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
  - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

La note obtenue après remédiation est E ou D en cas de réussite ou F en cas d'échec.  
En cas d'échec, l'étudiant-e peut répéter le module une seule fois.

### Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.  
Selon l'art.17, al. 4 du Règlement de filière du Bachelor of science HES-SO en physiothérapie du 15.07.2014, les modalités de répétition, délais et conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.  
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).  
En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Les supports de cours sont accompagnés d'une bibliographie de référence.

## 10. Enseignant-e-s

- Ancey Céline, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Balthazard Pierre, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Demeulenaere Philippe, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Perret Nicolas, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Zwissig Camille, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Autres intervenant-e-s issu-s-es de la pratique professionnelle en physiothérapie

**Nom du responsable de module** : Philippe Demeulenaere

Descriptif validé le : 24.07.2019

Par : MTR